

Image not found or type unknown



Construire sur une nu-propriété

Par **jojolafrite**, le **07/09/2011** à **20:10**

Bonjour,

J'ai l'opportunité d'acheter la nu-propriété d'une parcelle avec un garage utilisé.

A moyen terme, j'aimerais bien y construire un logement sur le terrain restant mais je ne souhaite pas utiliser le garage:

-Suis je obligé d'acheter l'usufruit existante?

ou

-Les usufruitiers peuvent m'autoriser à y construire le bien et de l'utiliser?

Merci de vos réponses

JO